



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 14715

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur la mise en garde adressée par les Nations unies à la Banque mondiale dans un rapport précisant que le risque d'une pandémie de grippe mondiale est aussi grand fin 2007 qu'en 2005 lorsqu'elle a fait l'objet d'une sensibilisation intense. La perspective d'une pandémie à l'échelle mondiale est régulièrement évoquée et des spécialistes éminents considèrent son éventualité comme étant sérieuse et ce, d'autant plus que le virus H5N1 s'est propagé à cinq nouveaux pays en 2007. Compte tenu des conséquences dramatiques qui résulteraient d'une telle pandémie tant sur le plan humain que sur le plan économique, il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis sur cette question et de lui préciser les plans d'action qui ont pu être élaborés dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

Texte de la réponse

En se référant à la mise en garde dressée par les Nations unies à la Banque mondiale sur la base d'un rapport précisant que le risque d'une pandémie de grippe mondiale est aussi grand fin 2007 qu'en 2005, l'honorable parlementaire souhaite connaître l'avis du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur cette question ainsi que les plans d'action français qui ont pu être élaborés dans le cadre des compétences qui sont les siennes. À ce jour, personne ne peut prédire si une pandémie aura lieu ou non, pas plus en 2007 qu'en 2005. De ce fait, la mobilisation internationale actuelle doit impérativement se maintenir et cet avis, partagé par la France et l'ensemble de la communauté internationale, est à l'origine de la mise en garde que les Nations unies ont adressée à la Banque mondiale. En effet, s'il est vrai que le virus H5N1 présente une grande stabilité depuis 2003, il n'en reste pas moins que le risque d'une mutation et d'une recombinaison vers une forme plus dangereuse pour l'homme ne peut être écarté, ce qui ferait du virus un candidat potentiel pour une pandémie de grippe aviaire. La France a inscrit ses contributions et son plan d'action dans les cadres stratégiques et opérationnels définis lors des conférences de Genève (novembre 2005) et de Pékin (janvier 2006) organisées par les organisations internationales compétentes (OIE, FAO et OMS) ainsi que les institutions multilatérales (Banque mondiale et Commission européenne). De 2006 à 2009, l'action de la France pour la lutte internationale contre la grippe aviaire représente un effort financier de 39,5 millions d'euros. C'est ainsi que : dix experts assistants techniques ont été affectés à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ; des partenariats entre le centre de coopération internationale en recherche agronomique (CIRAD), l'Institut Pasteur et l'institut de recherche pour le développement (IRD) ont été renforcés avec les centres de diagnostic et de recherche d'Afrique et d'Asie du Sud-est ; des aides-projets de l'agence française de développement (AFD) ont été mobilisées pour le renforcement des systèmes de santé en matière de surveillance et de réaction rapide ; des actions d'urgence sont mises en oeuvre pour la détection précoce de la maladie et sa maîtrise, un appui à la formulation de plans nationaux intégrés en santé animale, santé humaine et communication a été fourni par les assistants techniques résidentiels ou les chercheurs qui, depuis 2005, contribuent à la préparation technique des administrations vétérinaires et des laboratoires des pays concernés.

Des financements complémentaires seront nécessaires sur du long terme. En décembre 2006, à Bamako, la France s'est engagée à consacrer 34,4 MEUR à la lutte contre la grippe aviaire dans les pays en développement de 2006 à 2009. En septembre 2007, un peu plus de la moitié des engagements a été décaissée. En décembre 2007, pendant la conférence de New Delhi, la France a annoncé une contribution supplémentaire de 5,1 MEUR centrée essentiellement sur des programmes de recherche développement en Afrique et Asie du Sud-est. Ce complément porte nos engagements 2006-2009 à 39,5 MEUR soit près de 60 MUSD.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14715

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 262

Réponse publiée le : 18 mars 2008, page 2286